NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR3100511 - Forêts, bois, étangs et bocage herbager de la Fagne et du plateau d'Anor

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 11
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 14
6. GESTION DU SITE 15

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR3100511

1.3 Appellation du site

Forêts, bois, étangs et bocage herbager de la Fagne et du plateau d'Anor

1.4 Date de compilation

29/02/1996

1.5 Date d'actualisation

25/04/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Nord-Pas-de-Calais	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 13/04/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000466547

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,13528°

Latitude : 50,06444°

2.2 Superficie totale

1710 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
31	Nord-Pas-de-Calais

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
59	Nord	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
59012	ANOR
59045	BAIVES
59148	CLAIRFAYTS
59198	EPPE-SAUVAGE
59229	FERON
59249	FOURMIES
59261	GLAGEON
59347	LIESSIES
59420	MOUSTIER-EN-FAGNE
59493	RAMOUSIES
59525	SAINS-DU-NORD
59601	TRELON
59633	WALLERS-EN-FAGNE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		0,09 *(0,01 %)*		G	A	C	B	B
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		1,33 *(0,08 %)*		G	B	C	B	B
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0 *(0 %)*		P	C	C	B	B
4030 *Landes sèches européennes*		0 *(0 %)*		P	D			
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		0 *(0 %)*		P	B	C	B	B
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	0,08 *(0 %)*		G	B	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		8,15 *(0,48 %)*		G	A	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*	X	7,7 *(0,45 %)*		P	A	C	B	B
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	0 *(0 %)*		P	D			
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		4,74 *(0,28 %)*		G	B	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		28,56 *(1,67 %)*		G	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		51 *(2,98 %)*		G	B	C	B	B

8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		0,03 *(0 %)*		G	D			
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	43,78 *(2,56 %)*		G	A	C	B	B
9110 *Hêtraies du Luzulo-Fagetum*		19,17 *(1,12 %)*		G	A	B	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		152,7 *(8,94 %)*		G	B	C	B	B
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		326,12 *(19,08 %)*		G	B	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	0,46 *(0,03 %)*		G	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1014	*Vertigo angustior*	p			i	P	DD	D			
I	1016	*Vertigo moulinsiana*	p			i	P	DD	D			
I	1032	*Unio crassus*	p			i	P	G	D			
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	G	D			
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	G	D			
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	G	C	C	C	C

M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	G	C	C	C	C
F	5339	*Rhodeus amarus*	p			i	P	G	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
P		*Aceras anthropophorum*			i	P						X
P		*Achillea ptarmica*			i	P						X
P		*Alisma gramineum*			i	P						X
P		*Alopecurus aequalis*			i	P						X
P		*Anacamptis morio*			i	P			X			
P		*Anacamptis pyramidalis*			i	P			X			
P		*Apium inundatum*			i	P						X
P		*Baldellia ranunculoides*			i	P						X
P		*Butomus umbellatus*			i	P						X
P		*Callitriche hamulata*			i	P						X
P		*Callitriche palustris*			i	P						X

P		*Carex distans*			i	P						X
P		*Carex elongata*			i	P						X
P		*Carex vulpina*			i	P						X
P		*Centunculus minimus*			i	P						X
P		*Chrysosplenium alternifolium*			i	P						X
P		*Cirsium dissectum*			i	P						X
P		*Coeloglossum viride*			i	P			X			
P		*Colchicum autumnale*			i	P						X
P		*Cuscuta epithymum*			i	P						X
P		*Cyperus fuscus*			i	P						X
P		*Cystopteris fragilis*			i	P						X
P		*Dactylorhiza fuchsii*			i	P			X			
P		*Dactylorhiza maculata*			i	P			X			
P		*Dactylorhiza majalis*			i	P			X			
P		*Dactylorhiza praetermissa*			i	P			X			
P		*Elatine hexandra*			i	P						X
P		*Eleocharis acicularis*			i	P						X
P		*Eleocharis ovata*			i	P						X
P		*Eryngium campestre*			i	P						X
P		*Euphorbia cyparissias*			i	P						X
P		*Euphorbia dulcis*			i	P						X
P		*Festuca sylvatica*			i	P						X
P		*Gagea lutea*			i	P						X

P		*Genista tinctoria*			i	P						X
P		*Gentianella germanica*			i	P						X
P		*Juncus bulbosus*			i	P						X
P		*Juncus subnodulosus*			i	P						X
P		*Juniperus communis*			i	P						X
P		*Lathraea squamaria*			i	P						X
P		*Lathyrus linifolius*			i	P						X
P		*Lathyrus sylvestris*			i	P						X
P		*Leersia oryzoides*			i	P						X
P		*Lilium martagon*			i	P						X
P		*Limosella aquatica*			i	P						X
P		*Littorella uniflora*			i	P						X
P		*Luzula luzuloides*			i	P						X
P		*Luzula sylvatica*			i	P						X
P		*Myosotis sylvatica*			i	P						X
P		*Myriophyllum verticillatum*			i	P						X
P		*Oenanthe aquatica*			i	P						X
P		*Ophrys apifera*			i	P			X			
P		*Orchis mascula*			i	P			X			
P		*Phegopteris polypodioides*			i	P						X
P		*Phyteuma spicatum*			i	P						X
P		*Platanthera bifolia*			i	P			X			
P		*Poa palustris*			i	P						X

P		*Polygala comosa*			i	P						X
P		*Polygonum minus*			i	P						X
P		*Potentilla neumanniana*			i	P						X
P		*Ranunculus lingua*			i	P						X
P		*Ranunculus peltatus*			i	P						X
P		*Saxifraga granulata*			i	P						X
P		*Scilla bifolia*			i	P						X
P		*Scirpus sylvaticus*			i	P						X
P		*Scorzonera humilis*			i	P						X
P		*Selinum carvifolia*			i	P						X
P		*Senecio paludosus*			i	P						X
P		*Sieglingia decumbens*			i	P						X
P		*Silaum silaus*			i	P						X
P		*Stellaria nemorum*			i	P						X
P		*Stellaria palustris*			i	P						X
P		*Trifolium medium*			i	P						X
P		*Vaccinium myrtillus*			i	P						X
P		*Valeriana dioica*			i	P						X
P		*Veronica scutellata*			i	P						X
P		*Alchemilla filicaulis subsp. vestita*			i	P						X
P		*Helianthemum nummularium subsp. obscurum*			i	P						X
P		*Helleborus viridis subsp. occidentalis*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	20 %
N16 : Forêts caducifoliées	65 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

Autres caractéristiques du site

Cet ensemble représente, pour partie, l'aile la plus occidentale du massif primaire Ardennais (calcaires, schistes et grès du Dévonien moyen et inférieur), séparée des schistes et psammites de la Fagne (partie Nord du site) par la remarquable bande des calcaires frasniens de la Calestienne, qui abrite les seules véritables pelouses calcaires du Nord/Pas-de-Calais. Trois entités sont présentes : systèmes forestiers, systèmes aquatiques et amphibies des étangs intraforestiers, système calcicole des monts de Baives et de Bailièvre.

Vulnérabilité
: Malgré certaines dégradations insidieuses ou plus radicales (enrésinement de certains espaces forestiers, altération sensible de la qualité des eaux des étangs, des ruisseaux et des rivières, intensification des prairies, déprise agricole plus récente s'accompagnant de reboisements, abandon des pratiques traditionnelles de gestion des prairies et des étangs, ...), l'état de conservation des habitats et les potentialités biologiques des grands systèmes restent favorables, même si d'un point de vue floristique, le site semble s'être appauvri depuis le début du siècle.

De manière générale, on exclura les drainages (tant en système forestier qu'en système prairial) car ceux-ci aboutissent toujours à une modification profonde des systèmes hydrologiques aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif.

En dehors des systèmes forestiers où les espaces les plus remarquables pourraient faire l'objet de Réserves biologiques (domaniales ou non), il serait souhaitable que des mesures de restauration et de gestion conservatoire puissent être mises en place . Les habitats les plus précieux et les plus menacés devront bénéficier prioritairement de ces mesures et de ces aides, (pelouses calcaires, prairies mésotrophes, bas-marais, ...). A cet égard, les mesures préconisées ci-dessous seront d'une importance majeure pour préserver la qualité et l'originalité des végétations herbacées :

* Systèmes aquatiques et amphibies :
- maintien de la gestion traditionnelle des étangs avec mise en assec périodique ;
- nécessité du maintien des variations saisonnières naturelles des niveaux d'eau pour la sauvegarde des végétations annuelles et vivaces amphibies les plus précieuses ;
- eaux oligo-mésotrophes acides peu minéralisées conditionnant le développement de certaines espèces et communautés végétales rarissimes.

* Système calcicole pelousaire :
- maintien et/ou restauration d'un pâturage extensif itinérant ou en enclos (ovins) des pelouses calcicoles, sans engraissement ni utilisation de pesticides, afin de préserver le caractère oligotrophe de ces habitats et des ourlets et fourrés associés ;
- gestion complémentaire par fauche exportatrice, recépage et/ou débroussaillage des lisières herbacées et arbustives calcicoles.

* Systèmes forestiers :
- gestion conservatoire par fauche exportatrice des layons forestiers herbeux d'intérêt patrimonial avec maintien de leur microtopographie fine (dépressions, ornières inondables, ...), à l'origine d'une grande diversité d'habitats.

* Systèmes prairiaux :

- maintien et extension des pratiques extensives de gestion (fauche, pâturage) sans engraissement, avec restauration de séquences complètes depuis les bas-niveaux longuement inondables jusqu'aux niveaux mésophiles.

4.2 Qualité et importance

La Fagne et le Plateau d'Anor, ce dernier englobant une partie du bassin supérieur de l'Oise, forment le plus vaste ensemble forestier et bocager de la région Nord-/Pas-de-Calais, exemple unique des potentialités forestières médioeuropéennes submontagnardes pour le Nord-Ouest de la France, le massif boisé d'Hirson en constituant la partie picarde.

Particulièrement représentatifs et typiques des multiples situations écologiques engendrées par l'extrême diversité géologique, géomorphologique et édaphique de ces trois entités naturelles (gradients d'hydromorphie, de pH et de trophie particulièrement significatifs du fait de la situation à un carrefour biogéographique majeur, au point de rencontre des domaines atlantique, médioeuropéen et montagnard), les habitats relevant de la Directive sont nombreux et variés. Aussi n'insisterons-nous que sur les plus originaux, relevant de trois grands systèmes ou groupe de systèmes :

1 - Systèmes forestiers :
- Hêtraie-Chênaie acidiphile médioeuropéenne de pente à Luzula luzuloides et Festuca sylvatica en limite d'aire vers l'Ouest,
- Forêts alluviales riveraines dont les divers habitats caractéristiques peuvent coexister dans les vallons les plus larges, avec ruisseau bordé de terrasses alluviales (Carici elongatae-Alnetum glutinosae, habitat forestier rare en France mais ne relevant pas de la Directive, Stellario nemorum-Alnetum glutinosae, Carici remotae-Fraxinetum excelsioris)...

2 - Systèmes aquatiques et amphibies des étangs intraforestiers :
Cette chaîne d'étangs (étangs du Château de la Motte, Etang de la Folie, Etang du Milourd, Etang de la Neuve Forge, ...), unique pour le Nord de la France, abrite les derniers exemples de ceintures amphibies oligo-mésotrophes acidiclines à caractère continental des eaux peu minéralisées acides à neutres (étangs de type ardennais).
Ces ceintures comportent en particulier les habitats suivants, en voie de disparition : Littorello lacustris-Eleocharetum acicularis, Peplido portulae-Eleocharitetum ovatae et Cypero fusci-Limoselletum aquaticae.

3 - Système calcicole des monts de Baives et de Bailièvre :
Uniquement présente en France sur ce site, cette série calcicole liée aux calcaires durs du Frasnien et du Givétien, beaucoup mieux développée en Belgique, est surtout remarquable par ses pelouses et ses ourlets, la végétation forestière apparaissant relativement altérée.
Ainsi, la pelouse calcaire thermo-continentale de l'Onobrychido viciifolii - Brometum erecti (rattachement provisoire), bien qu'appauvrie floristiquement, peut être considérée comme une race originale typique de la Calestienne dont l'intérêt systémique est conforté par d'autres habitats associés de la Directive : Juniperaie xérique thermo-continentale, dalles calcaires avec pelouses du Sedo albi-Poetum compressae, rochers ombragés avec végétations du Cystopteridion fragilis, ...

Sur le plan faunistique, on peut noter la présence de différentes espèces animales relevant de l'annexe II (Grand Murin, Bouvière, Lamproie de Planer).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
L	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I

L	G01.01	Sports nautiques		I
L	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A08	Fertilisation		I
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie)		I
M	B02.03	Elimination du sous-bois		I
M	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	H05	Pollution des sols et déchets solides (hors décharges)		I
M	J02.01.03	Comblement des fossés, digues, mares, étangs, marais ou trous		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	J02.10	Gestion de la végétation aquatique et rivulaire pour des raisons de drainage		I
M	K01.01	Erosion		I
M	K01.02	Envasement		I
M	K01.03	Assèchement		I
M	K02.02	Accumulation de matière organique		I
M	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine privé de l'état	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

- Projet de document d'objectifs,
- Etudes du bureau d'études AEREA concernant les systèmes prairiaux de la vallée de l'Helpe,
- Etudes du Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul sur les Monts de Baives,
- Etudes de Bruno de Foucault sur les étanges de la Fagne.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	10 %
37	Réserve naturelle volontaire	1 %
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : COFNOR - Coopérative forestière du Nord
Adresse : 6 place de la Piquerie 59132 Trelon
Courriel :

Organisation : Mairie de Baives (pour RNV des Monts de Baives)
Adresse : 6, rue Marceau 59132 Baives
Courriel :

Organisation : ONF Agence territoriale Nord et Pas-de-Calais
Adresse : 24 rue Henri Loyer # BP46 59004 Lille Cedex
Courriel :

Organisation : Fédération de chasse (étang de la folie)
Adresse : Rue du Château 59152 Chéreng
Courriel :

Organisation : Parc Naturel Régional Avesnois
Adresse : 4 Cour de l#Abbaye 59550 Maroilles
Courriel :

Organisation : CNPF délégation des Hauts-de-France
Adresse : 96 rue Jean Moulin 80000 Amiens
Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui
[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.
[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Plan de gestion de la RNV des Monts de Baives en cours de réalisation, plan d'aménagement des forêts domaniales, plans simples de gestion des forêts privées.